



AUTORISATIONS

REGLEMENT INTERIEUR

Je/nous soussigné (s).....
Atteste (ons) avoir pris connaissance et approuver les termes du règlement intérieur du Conservatoire C.R.C d'Ermont.

SORTIE POUR LES ELEVES MINEURS

Autorise (ons)

N'autorise (ons) pas

Mon fils, ma fille à quitter seule (e) l'établissement à l'issue des cours, ou sur le temps des cours en cas d'annulation totale ou partielle de ces derniers.
L'autorisation vaut décharge pour la commune d'Ermont et ses agents de toutes responsabilités.

DROIT A L'IMAGE

Autorise (ons)

N'autorise (ons) pas

La commune d'Ermont à utiliser dans le cadre pédagogique et communicationnel (journal municipal, site internet de la Ville, publications pédagogiques, outils de communication, document télévisuel ou presse écrite...), des images (photos ou films), **de moi-même/de mon (mes) enfant (s)**, prises au cours des activités pédagogiques développées par le Conservatoire C.R.C d'Ermont.

DISPOSITIONS MEDICALES

Autorise (ons)

N'autorise (ons) pas

L'administration de l'établissement à prendre des dispositions médicales nécessaires en cas d'urgence et notamment de recourir à une hospitalisation si les circonstances le nécessitent.

COMMUNICATION REPRESENTANTS

Autorise (ons)

N'autorise (ons) pas

Que mes coordonnées (email uniquement) soient communiquées aux représentants élus des parents d'élèves et des élèves. ¹

MODE DE REGLEMENT (fournir un RIB) ²

Paiement en une fois : CB

Chèque

Espèces

ANCV

Prélèvement en : 3 fois (octobre, février et mai)

9 fois (d'octobre à juin)

J'atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription au Conservatoire C.R.C d'Ermont.

Fait à Ermont, le

Le(s) responsable(s) légal(aux)

Signature(s)

¹Les représentants élus sont engagés à respecter la confidentialité de chacun, ainsi que les règlements en vigueur concernant le respect de la vie privée. Vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de suppression de vos données personnelles. Pour toute demande, écrire à : delegates.conservatoire.ermont@gmail.com

²Modes règlement : Prélèvement en 3 ou 9 fois, chèques, ANCV, Carte Bleue, espèces uniquement. Les modes de paiement sont cumulables **sauf pour les ANCV qui ne pourront pas être complétés par prélèvement.**